

**Guide de présentation
du
Formulaire de rapport annuel cumulé
des entreprises de radio pour 2008
*version confidentielle***

1. Ce formulaire de rapport annuel cumulé doit être présenté au Conseil chaque année, au plus tard le 30 novembre.
2. Pour les groupes de propriété ayant des intérêts aussi bien dans les entreprises de télévision conventionnelle en direct que de radio, les données financières cumulatives doivent être présentées séparément pour chaque domaine.
3. Pour les groupes de propriété ayant des intérêts dans les services de radio de langue anglaise et de langue française, les données financières cumulatives doivent être présentées séparément pour les services de chaque langue.
4. Les numéros de téléavertisseur et de téléphone cellulaire inscrits dans le formulaire doivent correspondre aux numéros inscrits dans les différentes sections des rapports annuels des entreprises de radio individuelles autorisées du groupe de propriété.
5. Le montant à inscrire dans les cases prévues de ce formulaire est la somme des montants individuels inscrits dans les cases correspondant à chaque entreprise de radio individuelle autorisée dans les rapports annuels du groupe de propriété. Lorsqu'un montant inscrit dans une case du formulaire cumulé n'est pas égal à la somme des montants correspondants de toutes les entreprises de radio individuelles autorisées du groupe de propriété, veuillez expliquer les raisons de cet écart.

Groupe de propriété :

RECETTES ET PAIEMENTS INTERNATIONAUX				
version confidentielle				
Cumulé - Canada				
Frais de service se rapportant à l'exploitation des systèmes de radiodiffusion				
	Recettes provenant de non-résidents			
	Services commerciaux			Intérêts et dividendes
	Doits et redevances de programmation	Publicité	Autres	
	(en milliers \$ Can.)			
1. États-Unis	01	16	31	46
2. Royaume-Uni	02	17	32	47
3. France	03	18	33	48
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)	04	19	34	49
5. Japon	05	20	35	50
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)	06	21	36	51
7. Ensemble des autres pays	07	22	37	52
TOTAL	08	23	38	53
	Paiements à des non-résidents			
	Services commerciaux			
	Doits et redevances de programmation	Publicité	Autres	
	(en milliers \$ Can.)			
1. États-Unis	01	16	31	
2. Royaume-Uni	02	17	32	
3. France	03	18	33	
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)	04	19	34	
5. Japon	05	20	35	
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)	06	21	36	
7. Ensemble des autres pays	07	22	37	
TOTAL	08	23	38	
No de dossier du CRTC				

SECTION 2 - RENSEIGNEMENTS SUR LA STATION RADIO (pages 2 à 4)

version confidentielle

sommaire de données financières
pour l'année se terminant le 31 août 2008

(Un exemplaire doit être rempli sur une base cumulé, pour toutes les stations d'origine titulaire d'une licence, au Canada)

Si les renseignements dans le présent rapport visent une période autre que de 12 mois, veuillez indiquer de: _____ à: _____

					\$ (omettre les cents)	
1. Recettes:		Réciprocité ou autre transaction non monétaire		01		
1. Ventes locales de temps d'antenne		27				
2. Ventes nationales de temps d'antennes (excluant les infopublicités)	Réciprocité ou autre transaction non monétaire	28		02		
					03	
3. Paiements du réseau à la station	canadiennes		non-canadiennes		04	
4. Ventes de droits de diffusion d'émissions	25	+	26	=		
5. Ventes de services de production					05	
6. Autres recettes - Veuillez préciser le type			30	06		
			31			
			32			
					07	
7. Total						
2. Dépenses:						
1. Programmation et production (voir p. 3, cellule 46)					8	
2. Services techniques (voir p. 3, cellule 07)					9	
3. Ventes et promotion (voir p. 3, cellule 16)					10	
4. Administration et frais généraux (voir p. 4, cellule 29)					11	
5. Total (voir p. 4, cellule 30)					12	
3. 1. Revenu d'exploitation (perte)					13	
2. Moins: Dépréciation et Amortissement					14	
3. Bénéfice avant intérêts et impôts (BAII)					15	
4. Rémunération totales		Émissions et production (1)	Services techniques (2)	Ventes et promotion (3)	Administration et frais généraux (4)	Total (5)
		(\$ omettre les cents)				
1. Rémunération (y compris les comissions sur les ventes et les cachets versés à des membres du personnel), avantages sociaux et jetons de présence des administrateurs	42	43	44	45	46	
2. Effectifs moyens (nombre total de salariés à plein temps et de salariés à temps partiel en équivalent à plein temps pour une semaine normale)	47	48	49	50	51	
					40	
3. Avantages sociaux (inclus à la ligne 4.1 ci-dessus)						

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--

RADIO - DONNÉES FINANCIÈRES - DÉTAILLÉES

version confidentielle

Cumulé - Canada

pour l'année se terminant le 31 août 2008

1. Dépenses de programmation et de production

		Service de nouvelle	Total
		\$ (omettre les cents)	
01		31	
1. Rémunérations (doit correspondre avec page 2, cellule 42)		32	
2. Cachets versées à des artistes ne faisant pas partie du personnel		36	
3. Services de nouvelles (p. ex. agences de nouvelles)		49	
4. Redevances (sauf redevances musicales)		53	
5. Redevances musicales (Paiements à SOCAN)		54	
6. Droits voisins (paiement à SCGDV)		55	
7. Reproduction des oeuvres musicales (paiement SODRAC)		37	
8. Enregistrements et transcriptions musicales		40	
9. Amortissement d'émissions d'abonnement (syndiquées), de services d'émissions sur bandes magnétoscopiques, etc.		42	
10. Autres frais de production et de programmation		43	
11. Paiements au réseau pour des émissions		45	
12. Autres frais de réseau		16	46
13. TOTAL (reporter à la page 2, cellule 08)	Total, Services de nouvelles compris dans cellule 46		

Montants inclus dans les frais ci-haut mentionnés:

a) Cachets versés à des artistes faisant partie du personnel (compris dans 1.1)	47
b) Cachets versés à des artistes ne résidant pas au Canada (compris dans 1.2)	48
c) Développement d'initiative canadienne (inclus dans les frais d'émission ci-dessous)	52

2. Frais de services techniques

	\$ (omettre les cents)
1. Équipements techniques, pièces émetteurs, stucios, rubans et fournitures, services de consultants techniques, entretien et autre frais de services	31
2. Location de voies de liaison, de voies hertziennes ou de voies par satellite	05
3. Rémunération (doit correspondre avec page 2, cellule 43)	06
4. TOTAL (reporter à la page 2, cellule 09)	07

3. Frais de vente de promotion

1. Promotion auprès du public, auprès des annonceurs et mesure des cotes d'écoute	08
2. Commissions sur les ventes (vendeurs indépendants)	11
3. Commissions sur les ventes versées aux membres du personnel (compris dans 3.5 ci-dessous)	13
4. Autres frais de ventes et de promotion	14
5. Rémunération (doit correspondre avec page 2, cellule 44)	15
6. TOTAL (reporter à la page 2, cellule 10)	16

No de dossier du CRTC

RADIO - DONNÉES FINANCIÈRES - DÉTAILLÉES - suite

version confidentielle

Cumulé - Canada

pour l'année se terminant le 31 août 2008

4. Frais d'administration et frais généraux

1. Frais de représentation, de voyage, du matériel roulant, téléphone, bélinographe, services informatiques et frais d'administration du bureau	19
2. Frais des locaux (loyer, réparations et entretien, assurance générale, services publics, taxes foncières, etc.)	20
3. Taxes immobilières et taxes d'affaires	21
4. Services professionnels	22
5. Créances douteuses	23
6. Droit de licence du CRTC	24
7. Services de gestion (par des tiers)	26
8. Autres frais d'administration et frais généraux	27
9. Rémunérations (inclus les jetons de présence des administrateurs) (doit correspondre avec page 2, cellule 45)	28
10. TOTAL (reporter à la page 2, cellule 11)	29
5. Frais totaux (reporter à la page 2, cellule 12)	30

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--



CONTRIBUTIONS au titre du DÉVELOPPEMENT DES TALENTS CANADIENS (DTC)

NOUVELLES STATIONS ET RENOUVELLEMENT DE LICENCE

version confidentielle

(un formulaire pour l'ensemble des stations pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2008)

A. Contributions DTC prévues d'après les engagements pris lors du renouvellement de licence

Dans cette partie, vos réponses doivent seulement tenir compte des engagements pris lors du renouvellement de licence. Dans le cas des informations relatives aux engagements que le Conseil a approuvés aux fins du DTC dans le cadre d'une transaction touchant le contrôle ou la propriété, chaque titulaire (société) doit les fournir dans le rapport annuel distinct intitulé (Contributions au titre du développement des talents canadiens (DTC) - Avantages).

1. Indiquez la valeur cumulé des engagements DTC qui ont été pris et approuvés lors du plus récent renouvellement de licences. Veuillez énumérer tous les engagements pour la période d'application complète de la licence. Précisez le nom de chaque organisme récipiendaire et le montant engagé.

Organismes :	Montant :
ENGAGEMENTS TOTAUX :	

2. Veuillez indiquer le montant que votre station(s) a versé à chacune des tierces parties admissibles aux contributions DTC durant l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2008.

i) FACTOR

ii) MusicAction

iii) Organismes de musique :

iv) Troupes d'arts d'interprétation :

v) Écoles ou bourses d'études :

vi) Autres, précisez :

CONTRIBUTIONS TOTALES :

Note : Utilisez une feuille supplémentaire au besoin.

N° de dossier du CRTC

B. Contributions DTC prévues d'après les engagements pris dans une demande de nouvelle licence

Dans cette partie, veuillez répondre en fonction des engagements que le Conseil a approuvés dans le cadre de votre demande d'une nouvelle licence de radio.

1. Énumérez tous les engagements DTC que le Conseil a approuvés aux termes de votre nouvelle licence. Indiquez le nom de chaque organisme bénéficiaire, le montant des engagements qui lui sont destinées et le calendrier des versements.

ENGAGEMENTS DE L'ANNÉE 1	
Organismes	Montant engagé
TOTAL - ANNÉE 1	

ENGAGEMENTS DE L'ANNÉE 2	
Organismes	Montant engagé
TOTAL - ANNÉE 2 :	

ENGAGEMENTS DE L'ANNÉE 3	
Organismes	Montant engagé
TOTAL - ANNÉE 3 :	

ENGAGEMENTS DE L'ANNÉE 4	
Organismes	Montant engagé
TOTAL - ANNÉE 4 :	

ENGAGEMENTS DE L'ANNÉE 5	
Organismes	Montant engagé
TOTAL - ANNÉE 5 :	

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--

ENGAGEMENTS DE L'ANNÉE 6	
Organismes	Montant engagé
TOTAL - ANNÉE 6 :	

ENGAGEMENTS DE L'ANNÉE 7	
Organismes	Montant engagé
TOTAL - ANNÉE 7 :	

ENGAGEMENTS TOTAUX POUR LA PÉRIODE D'APPLICATION DE LA LICENCE:	
---	--

Note : Utilisez une feuille supplémentaire au besoin.

2.

À quelle année de la période d'application de votre licence êtes-vous présentement?

(p. ex., année 1, année 2)

Année : _____
3.

Veuillez indiquer le montant cumulé que vos stations ont versées à chacune des tierces parties admissibles aux contributions DTC durant l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2008.

Organismes :	Montant :
CONTRIBUTION TOTALE POUR L'ANNÉE :	

N° de dossier du CRTC



CONTRIBUTIONS au titre du DÉVELOPPEMENT DES TALENTS CANADIENS (DTC)
AVANTAGES
version confidentielle

(un formulaire cumulé pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2008)

Contributions DTC prévues d'après les engagements pris relativement à un bloc d'avantages

Veuillez répondre à cette partie seulement si votre société a fait l'objet d'un transfert de propriété ou de contrôle depuis l'introduction de la Politique de 1998 concernant la radio commerciale (l'avis public CRTC 1998-41).

Veuillez utiliser un formulaire unique pour chacune des transactions cumulées.

Si certaines de vos stations n'avaient pas déjà rempli tous les engagements relatifs aux avantages inhérents à une transaction antérieure au moment où vous avez demandé l'autorisation d'effectuer un transfert de propriété ou de contrôle, veuillez remplir un formulaire distinct pour chacun de ces avantages (voir la note 3).

1. Indiquez le no (#) des décisions CRTC dans laquelle le Conseil vous a autorisé à effectuer un transfert de propriété ou de contrôle dans le cas de ces stations.

No (#) de la décision CRTC : _____

2. Énumérez les indicatifs d'appel des stations de radio en cause dans la transaction relative à la propriété.

3. Indiquez la valeur totale de cette transaction : _____ \$

4. Précisez la valeur totale des contributions devant découler des avantages (6 %, conformément à la politique sur les avantages prévues dans l'avis public 1998-41) : _____ \$

5. a) Précisez tous les engagements DTC que le Conseil a approuvés dans le cadre d'un transfert de propriété ou de contrôle. Spécifiez le nom de l'organisme et le montant promis. La valeur totale des engagements devrait représenter 6 % de la valeur de la transaction (même montant que celui indiqué à la question 4.) Prière de ne pas inclure les conditions de licence relatives au DTC de chaque station.

Organismes :	Montant :
3 % - Radio Starmaker Fund / Fonds RadioStar	_____
2 % - FACTOR ou	_____
- MusicAction	_____
1 % - Autre, précisez.	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

ENGAGEMENTS DTC TOTAUX CONFORMÉMENT À LA TRANSACTION APPROUVÉE :

N° de dossier du CRTC

b) Précisez sur combien d'années s'échelonne l'utilisation des contributions destinées aux avantages.
Années: _____

Note : Si l'emploi des contributions n'est pas réparti également sur un nombre d'années précis, veuillez fournir sur une page séparée le calendrier de versement des contributions, tel qu'il est approuvé.

6. Quelle somme des montants indiqués en 5a) avez-vous promis de payer durant l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2008?

Organismes :	Montant :
3 % - Radio Starmaker Fund / Fonds RadioStar	
2 % - FACTOR ou	
- MusicAction	
1 % - Autres, précisez.	
ENGAGEMENTS DTC TOTAUX POUR L'ANNÉE :	

7. Indiquez le montant des contributions que vous avez versées cette année.

Organismes :	Montant :
3 % - Radio Starmaker Fund / Fonds RadioStar	
2 % - FACTOR ou	
- MusicAction	
1 % - Autre, précisez.	
CONTRIBUTIONS DTC TOTALES POUR L'ANNÉE :	

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--